



**Message de Juan Somavia,  
Directeur général du Bureau international du Travail  
à l'occasion de la  
Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail  
(28 avril 2006)**

Ce 28 avril est l'occasion pour nous de braquer les projecteurs sur le respect de la dignité de la vie humaine au travail par des politiques et des pratiques saines en matière de sécurité et de santé au travail (SST). Mais la SST fait également partie intégrante des initiatives productives et porteuses de résultats ainsi que des stratégies en faveur du développement durable. Dans le cadre de plus de 100 manifestations organisées partout dans le monde, les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs vont célébrer cette journée annuelle, centrée sur le thème du VIH/SIDA.

C'est l'occasion pour nous d'envoyer un triple message:

- L'objectif de notre Organisation est un travail décent pour tous;
- la sécurité au travail est un élément clé du travail décent; et
- le VIH/SIDA est une question qui concerne le lieu de travail et la sécurité et la santé au travail.

La pandémie du VIH frappe le plus durement les personnes en âge de travailler et tous ceux qui en dépendent. Elle constitue une menace pour leurs droits au travail; elle compromet la vie économique et dégrade le tissu social. A chaque instant, 2 millions de travailleurs sont dans l'incapacité de travailler du fait du VIH/SIDA, et ce chiffre devrait doubler d'ici à 2015. Il est dans l'intérêt de tous de faire en sorte que le lieu de travail soit un endroit sûr et sain, pour protéger les travailleurs contre le VIH et venir en aide aux personnes touchées.

Le VIH/SIDA est certes une préoccupation professionnelle pour tous les travailleurs, mais certains d'entre eux sont particulièrement exposés aux risques de par la nature même de leur domaine d'activité – soins de santé et services d'urgence, gardiennage et sécurité, pompes funèbres ou élimination des déchets – pour ne citer que quelques exemples.

En s'appuyant sur une série d'instruments à sa disposition, l'OIT a élaboré une approche intégrée pour aborder les diverses questions relatives à la sécurité et à la santé en rapport avec le VIH/SIDA.

Premièrement, le respect des principes et droits fondamentaux au travail, tels qu'inscrits dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, ainsi que les normes en matière de sécurité et de santé au travail et d'inspection du travail, constituent une base solide pour l'élaboration d'initiatives contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail.

Deuxièmement, les structures et les programmes établis dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, soutenus par le processus de dialogue social, et en particulier les comités de sécurité et de santé sur le lieu de travail, les structures et les instituts nationaux, et les services de santé au travail et d'inspection du travail, peuvent être mobilisés dans la lutte contre le VIH.

Troisièmement, d'autres outils, tels que les Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail, notre Recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et les Principes directeurs pour l'inspection du travail, fournissent des orientations pratiques pour l'adoption de mesures concernant le lieu de travail.

Grâce à tous ces moyens, nous avons pu appuyer l'élaboration de stratégies sur le lieu de travail qui permettent d'intervenir dans différents domaines: prévention; protection contre la stigmatisation et la discrimination sur le lieu de travail; accès aux soins; traitement; confidentialité; soutien psychosocial. Nous devons anticiper les événements pour promouvoir ces stratégies et démontrer leurs avantages tant pour le lieu de travail que pour la société dans son ensemble. Nous devons être les défenseurs aussi bien que les partenaires de leur diffusion partout dans le monde.

L'OIT, qui assure actuellement la présidence du Comité des organisations coparrainantes de l'ONUSIDA, a mis en relief tout le potentiel du monde du travail, de ses partenaires et de ses mécanismes dans la lutte contre le VIH. En décembre dernier, à l'occasion de la Journée mondiale sur le SIDA, nous avons attiré l'attention sur les efforts déployés par les Nations unies et le BIT pour mettre en œuvre le Recueil de directives pratiques de l'OIT sur leurs propres lieux de travail.

En ce jour, il nous faut également rappeler que la majorité des travailleurs dans le monde opèrent dans l'économie informelle, en marge des dispositifs de sécurité et de santé au travail et des systèmes de soins de santé officiels. L'OIT et ses mandants se sont donnés pour tâche de parvenir jusqu'à eux. En nous appuyant sur les organisations de travailleurs et d'employeurs ainsi que les coopératives et les organisations à l'échelle locale, nous nous attachons à donner la plus large audience possible à nos messages de sécurité et de prévention et à ouvrir de nouvelles voies d'accès aux soins. Mais le travail à accomplir reste immense.

Aujourd'hui, 28 avril 2006, je vous invite à promouvoir le travail décent et la sécurité au travail et à apporter votre soutien à la lutte contre le VIH/SIDA au profit des travailleurs du monde entier.

\* \* \*